

Vie scientifique

« Risques et industrie. Pratiques quotidiennes des risques industriels »

Compte rendu de colloque (Gradignan, 1-3 décembre 2004)

Muriel Bouyer

Agrégée de lettres, Département Hygiène, Sécurité, Environnement, IUT de Bordeaux 1, 15 rue Naudet, CS 10207, 33175 Gradignan cedex, France

Comment vivons-nous au quotidien avec le risque ? Telle est la question – qui apparaît de manière récurrente au cœur du débat public – que ces 16^{es} Journées scientifiques de la Société d'écologie humaine voulaient aborder. Elles étaient organisées conjointement par le laboratoire SSD (Société, Santé, Développement)¹ de l'Université Victor Segalen Bordeaux 2, et le laboratoire DESMID (Dynamique écologique et sociale des milieux deltaïques)² de l'Université de la Méditerranée.

Le colloque avait pour objectif de faire le point sur la réalité des risques industriels et leur prise en compte. Or, les acteurs concernés à différents titres et mis en scène par les médias sont nombreux : populations avoisinantes et salariés de ces industries, élus et industriels, experts des administrations d'État et des organismes de contrôle, mais aussi catégories émergentes de la société civile, comme les syndicats et les associations... Cette multiplicité des acteurs se traduit par une polyphonie des conceptions et des approches.

Le colloque s'est interrogé sur ces conceptions parfois divergentes du risque et de sa prise en compte. Pour cela, il a abordé la question du risque industriel à partir des trois temps du processus de construction du risque, comme l'ont rappelé dans leur propos introductif les responsables scientifiques de cette manifestation, Françoise

Auteur correspondant : muriel.bouyer@iut.u-bordeaux1.fr

¹ Le laboratoire SSD est l'une des composantes de l'UMR 5185 du CNRS, ADES (Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés).

² UMR 6012 du CNRS, ESPACE (Étude des structures, des processus d'adaptation et des changements des espaces), localisé à Arles.

Lafaye et Dominique Durand : la mise en alerte ; la vie quotidienne au cœur et autour des sites dangereux ; la question de la fermeture du site et la gestion du futur.

L'organisation des débats autour de conférences et de tables rondes a permis une confrontation réelle entre les approches de terrain et les recherches théoriques issues d'une panoplie de sciences humaines et sociales : sociologie, anthropologie, géographie, psychologie, sciences politiques et droit.

Un constat initial : la complexité de la prise en compte des risques industriels

La première question abordée est celle de savoir comment se fait la prise en compte des risques industriels et comment on peut la faire évoluer. Est alors abordé le rôle de la « société civile », définie par Patrick Chaskiel, chercheur en sciences de l'information et de la communication, comme « le tissu formé par les organisations de non-décideurs (associatives, syndicales, intellectuelles) ». Il met en exergue le « déficit d'insertion civique » des syndicats traditionnels, remis en cause par les collectifs associatifs (exemple d'AZF). La loi du 30 juillet 2003 relative aux risques technologiques a institué les Plans de prévention des risques technologiques (PPRT) et renforcé le rôle des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). Mais le retour d'expérience, source du droit et de la gestion des risques, entraîne souvent « une inflation réglementaire ». La complexité de la prise en compte des risques industriels pose la

question-clé suivante : comment porter le débat à l'extérieur de l'entreprise, gage de transparence ?

Vivre avec le risque industriel : une responsabilité collective

Dans son second temps, le colloque aborde en détail la vie quotidienne dans le site à risques et autour de lui.

À l'intérieur de l'entreprise. À ce niveau, la gestion des risques fait intervenir des mécanismes psychologiques propres à l'interaction homme/risque. L'ergonome Alain Garrigou présente un schéma d'analyse de la fiabilité organisationnelle pour la gestion des risques industriels, qui se construit avec tous les acteurs de l'entreprise. La prise en compte de l'hétérogénéité des acteurs de l'entreprise permet l'émergence de connaissances collectives. Mais il faut savoir qui donnera l'alerte en cas d'incident. Arlette Bouzon montre que les concepteurs industriels travaillent dans l'incertitude : elle donne l'exemple des ingénieurs en sûreté de fonctionnement des systèmes, qui agissent dans un domaine de haute complexité, à technologies multiples. La communication y apparaît donc essentielle, elle est pourtant souvent sous-estimée par les modèles théoriques. Quand il y a action de communication, celle-ci porte seulement sur la perception du risque par les différents acteurs et non sur le risque lui-même. Elle souligne aussi la conception souvent trop sommaire, par manque de temps, des analyses des modes de défaillances, de leurs effets et de leur criticité (AMDEC) et dénonce l'augmentation des risques liés à la sous-traitance. La solution est-elle dans le concept de gestion intégrée, qui marque le passage d'une gestion technique à une gestion stratégique ?

Autour des sites à risques. Les études montrent la perméabilité intérieur/extérieur. Qui pourra être l'acteur efficace d'une réelle politique de sécurité pour les riverains et l'environnement ? L'étude menée autour de l'étang de Berre (Paul Allard) montre depuis les années 1970 la volonté des riverains d'être informés pour peser sur l'État et les collectivités locales. La presse locale est à la fois acteur et vecteur. Mais comment se construisent les représentations du risque ? Et comment passe-t-on d'une représentation à une prise de position à l'égard du risque ? Les regards croisés Afrique/Europe confirment l'importance de la logique économique. Celle-ci provoque une ambivalence risque-richesse, à laquelle n'échappent pas les élus locaux, « entre déni et acceptation ». Sandrine Bernier, dans son enquête sur la perception du risque nucléaire, dégage ces intérêts à « géométrie variable ». Au cœur de la construction du risque et de la prise de position, se trouve le statut du discours scientifique et

du discours profane (ou « discours scientifique » et « discours social », pour reprendre la terminologie d'Ulrich Beck). L'étude menée par l'anthropologue Éric Chauvier sur la presqu'île d'Ambès pose la question, récurrente, de la légitimité des discours. Il montre que les associations peuvent structurer un savoir crédible, « à la frontière entre expérience théorisée et expérience vécue ». Le discours scientifique reste la référence. Mais il y a plusieurs discours scientifiques : lequel choisir et comment l'articuler ensuite avec le discours social ? !

Selon Alain Le Griel, État, élus locaux, associations, riverains, médias, assureurs, industriels, actionnaires, organismes de contrôle, etc. : chacun obéit aux logiques de son territoire. « La première et la seule responsabilité de l'acteur est d'être le défenseur zélé de ses espaces fonctionnels quotidiens. »

Michel Lesbats, animateur de la table ronde « Agir contre les risques industriels », se demande alors comment informer les populations riveraines pour leur rendre le risque « acceptable ». Il rappelle les obligations qui découlent de la loi de décembre 1991 et du principe 10 de la déclaration de la Conférence de Rio en 1992. L'information du public s'institutionnalise progressivement. De nouvelles procédures décisionnelles dites « participatives », apparaissent. L'important, c'est la procédure d'élaboration de la décision entre ces acteurs multiples. Au final, toute information doit être... acceptée. Pour cela, les étudiants en hygiène, sécurité et environnement de l'IUT de Bordeaux 1 mènent sur le long terme des actions d'information et de sensibilisation auprès de populations ciblées. Pour la gestion des secours en cas d'accident majeur, c'est la méthode d'analyse des dysfonctionnements des systèmes (MADS) qui a l'aval des sapeurs-pompiers.

Alors, faut-il sécuriser plus, ou fermer et délocaliser ? Telle fut la question de la dernière journée. Le cas d'AZF montre comment le débat public autour de la fermeture s'est mis en scène. Policiers, magistrats, Total, syndicats, associations, élus locaux... : chacun a dit « sa vérité » dans les médias et pu peser sur la décision des pouvoirs publics. À partir de la théorie des crises d'Habermas, Anne Lalo et Jean-François Reboul ont étudié 3 500 articles et mené une enquête, subventionnée par le MEDD et la DRIRE Midi-Pyrénées, auprès de 3 700 acteurs institutionnels : victimes, générateurs des risques, gestionnaires des risques, contre-pouvoirs et vecteurs d'opinion. Que montrent-ils ? D'abord, que les syndicats d'AZF, au nom de la logique économique, ont soutenu Total et non les associations. Ensuite, que les médias n'ont pas permis aux vrais débats de s'instaurer. Ils ont laissé la polémique autour de la fermeture d'AZF occuper la scène, alors que son sort était scellé par Total. Ils ont alors occulté le vrai débat de fond sur le risque industriel (vétusté, investissements), ainsi que la vraie question, celle de la fermeture

de la Société nationale des poudres et explosifs, et de l'indépendance de la France en matière de phosgène, carburant d'Ariane.

Ces trois journées ont illustré ce que l'on pourrait appeler une « complexité de la transparence ». Elles ont montré les enjeux de légitimité qui existent entre les discours et la « compétition pour la gouvernance du risque », mode de gestion qui intègre dans sa problématique la

justification des activités à risques, fondement de leur acceptabilité. Sorte de laboratoire de démocratie, le colloque a eu le grand intérêt de replacer les approches théoriques et pratiques dans la diversité des contextes et de faciliter la mise en réseau de ces multiples acteurs européens et internationaux.

Un ouvrage issu de ces journées paraîtra dans la collection « Écologie humaine » chez Édisud.